



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E195320

VALABLE JUSQU'AU 08/06/2024

ÉDITÉ LE 11/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/01/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 363 980

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE 2021B00129

Siret : 893 197 236 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3810330

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 11300487N

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 11300487N

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DENIS COLIN

71 AVENUE DE LA CANONNIERE
60150 LONGUEIL ANNEL

Téléphone : 03 44 76 01 05

Fax : 03 44 96 33 24

Portable :

Site Internet : www.colindenis.com

E-mail : colin.elisabeth@yahoo.fr

Responsabilité légale :

COLIN DENIS GÉRANT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	16/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	21/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	21/01/2021
o Ventilation mécanique	16/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.